



**RÈGLEMENT DE  
GESTION SPORTIVE  
2022 - 2023**

**VIE INTERNATIONALE  
CARABINE**

**MISE À JOUR 7/12/22**

---

## PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats d'Europe et les Jeux Européens.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2022 / 2023
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

### **AVERTISSEMENT**

*Compte tenu des situations sanitaires et géopolitiques actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.*

*Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.*

*Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.*

## LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

### **Équipe de France :**

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

### **Championnat de référence :**

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

### **Compétition internationale :**

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

### **Modalités et Règles de sélection :**

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

### **Épreuve d'évaluation nationale :**

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

### **Évaluation Permanente :**

Selon leur statut, et sur proposition des directeurs de discipline, certains athlètes sont soumis à des évaluations permanentes lors des différents stages et compétitions auxquels ils sont convoqués.

### **Point de références internationales :**

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalents au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

### **Comité de sélection :**

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

## OBJECTIFS DE LA SAISON 2022 / 2023

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

| <b>OBJECTIFS 2023 - SÉNIORS ET DAMES</b> |            |            |                |                                  |
|--|------------|------------|----------------|----------------------------------|
| 14/08/2023                               | 03/09/2023 | <b>AZE</b> | <b>Baku</b>    | <b>Championnat du monde ISSF</b> |
| 04/03/2023                               | 13/03/2023 | <b>EST</b> | <b>Tallinn</b> | <b>Championnat d'Europe 10 M</b> |
| 21/06/2023                               | 02/07/2023 | <b>POL</b> | <b>Krakow</b>  | <b>Jeux Européens (CNOSF)</b>    |

| <b>OBJECTIFS 2023 - JUNIORS</b> |            |            |                 |                                     |
|---------------------------------|------------|------------|-----------------|-------------------------------------|
| 14/07/2023                      | 25/07/2023 | <b>KOR</b> | <b>Changwon</b> | <b>Championnat du Monde juniors</b> |
| 04/03/2023                      | 13/03/2023 | <b>EST</b> | <b>Tallinn</b>  | <b>Championnat d'Europe 10 M</b>    |

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

**GAGNER DES MÉDAILLES**  
**DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

## RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La sélection des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'est qu'un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

La Direction Technique Nationale a également défini des épreuves à fort potentiel pour lesquelles le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier les cas particuliers.

Les disciplines à fort potentiel sont les suivantes :

- Carabine 10m Dames
- Carabine 10m Mixte Team

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

## MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux Championnats de référence auxquels ils seraient sélectionnés.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

| ÉVALUATIONS N°1   |       |                                 |            |  |             |                       |
|---|-------|---------------------------------|------------|--|-------------|-----------------------|
| COMITÉ DE SÉLECTION   | LIEUX | DATES                           | ÉPREUVES   | CRITÈRES D'ACCÈS                             | CATÉGORIES  | PROGRAMME             |
| Championnat d'Europe 10m<br>Coupe du monde (Le Caire)<br>Grand Prix ISSF (Ruse)<br>Compétitions internationales | CNTS  | 30 Novembre<br>au<br>6 Décembre | 10m<br>50m | Collectifs Haut Niveau<br>Groupes de travail | S1/D1/JG/JF | 2 matchs<br>2 finales |

| ÉVALUATIONS N°2  |       |                                |            |  |             |                       |
|--|-------|--------------------------------|------------|--|-------------|-----------------------|
| COMITÉ DE SÉLECTION  | LIEUX | DATES                          | ÉPREUVES   | CRITÈRES D'ACCÈS                             | CATÉGORIES  | PROGRAMME             |
| Coupe du monde (Lima)<br>Coupe du monde (Baku)<br>Compétitions internationales | CNTS  | 22 Janvier<br>au<br>26 Janvier | 10m<br>50m | Collectifs Haut Niveau<br>Groupes de travail | S1/D1/JG/JF | 2 matchs<br>2 finales |

| ÉVALUATIONS N°3  |       |                          |            |  |             |                       |
|--|-------|--------------------------|------------|--|-------------|-----------------------|
| COMITÉ DE SÉLECTION  | LIEUX | DATES                    | ÉPREUVES   | CRITÈRES D'ACCÈS                             | CATÉGORIES  | PROGRAMME             |
| Championnat du monde (Séniors)<br>Coupe du monde (Rio de Janeiro)<br>Coupe du monde (Suhl)<br>Jeux Mondiaux Universitaires<br>Compétitions internationales | CNTS  | 22 mars<br>au<br>28 mars | 10m<br>50m | Collectifs Haut Niveau<br>Groupes de travail | S1/D1/JG/JF | 2 matchs<br>2 finales |

| ÉVALUATIONS N°4  |       |                         |            |  |             |                       |
|--|-------|-------------------------|------------|--|-------------|-----------------------|
| COMITÉ DE SÉLECTION  | LIEUX | DATES                   | ÉPREUVES   | CRITÈRES D'ACCÈS                             | CATÉGORIES  | PROGRAMME             |
| Championnat du monde (Juniors)<br>Compétitions internationales | CNTS  | 29 avril<br>au<br>5 mai | 10m<br>50m | Collectifs Haut Niveau<br>Groupes de travail | S1/D1/JG/JF | 2 matchs<br>2 finales |

# EVALUATIONS NATIONALES N°1

## CNTS – DU 2 AU 6 DECEMBRE 2022

Organisée en décembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Championnat d'Europe 10m (TALLIN – EST) du 5 au 15 mars 2023
- Coupe du monde (LE CAIRE – EGY) du 17 février au 28 février 2023
- Grand Prix ISSF (RUSE – SLO) du 11 au 15 janvier 2023

### MODALITÉS DE SÉLECTION

#### **Catégorie :**

Toutes catégories

#### **Critères d'accès :**

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Les athlètes des Groupes de travail

#### **Programme :**

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés en classement scratch selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Des finales Juniors seront également organisées.

#### **Finales :**

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement scratch auront accès à la finale scratch.

Un classement juniors sera établi et les 8 premiers de ce classement (hors ceux qualifiés à la finale scratch) participeront à une finale juniors.

Les finales se tirent sans élimination jusqu'au 25<sup>ème</sup> coup (5 séries de 5 coups) à 10m et jusqu'au 40<sup>e</sup> coup au 3x20 (2 séries de 5 coups genou, 2 séries de 5 coups couché et 4 séries de 5 coups debout).

A l'issue de cette première phase, les deux athlètes avec le meilleur score accéderont à la phase de duel (selon modalités ISSF).

Dans la phase de duel, le coaching n'est pas autorisé. Le time-out peut être utilisé par l'athlète sans intervention d'un entraîneur.

### **Classement :**

A l'issue des évaluations nationales, des classements scratch seront établis pour les catégories Séniors et Dames, ainsi que des classements spécifiques pour les Juniors Garçons et Juniors Filles.

Les classements en Séniors et Dames seront réalisés en fonction de l'addition du meilleur match et de la meilleure finale de chaque athlète à l'issue de l'évaluation nationale.

Les classements en Juniors Garçons et Juniors Filles seront réalisés en fonction de la meilleure performance en match à l'issue de l'évaluation nationale.

### **Indemnité forfaitaire :**

Une indemnité forfaitaire de 100€ sera attribuée aux trois premiers du classement pour chaque épreuve.

Un athlète ne pourra percevoir qu'une seule indemnité forfaitaire pour cette évaluation nationale.

### **Prime de finale :**

Une prime de 50€ sera attribuée à chaque vainqueur de finale scratch. Ces primes sont cumulables.

## **RÈGLES DE SÉLECTION**

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection (sauf cas particuliers des disciplines à fort potentiel).

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, la sélection s'effectuera au regard de la meilleure performance :

- Meilleur match + meilleure finale en Séniors et Dames puis, en cas d'égalité le second match
- Meilleur match en Juniors Garçons et Juniors Filles puis, en cas d'égalité, la meilleure finale.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques. La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel (sauf cas particuliers des disciplines à fort potentiel).

Enfin, seront proposés au Comité de sélection, les athlètes figurant dans les 8 premières places du classement mondial de la discipline concernée à la date des évaluations.

### **REGLES DE SELECTIONS SENIORS ET DAMES :**

- Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match et en finale les minimas requis. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, la qualification ne sera pas retenue.

| <b>Minimas « Championnats d'Europe 10m » à réaliser en match</b> |             |
|--|-------------|
| 10m Dames  | 10m Séniors |
| 628,0  | 627,4       |

| <b>Minimas « Championnats d'Europe 10m » à réaliser en finale</b> |             |
|---|-------------|
| 10m Dames   | 10m Séniors |
| 260,2   | 260,1       |

- Pour prétendre à une sélection à la Coupe du monde du Caire, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match et en finale les minimas requis. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, la qualification ne sera pas retenue.

| <b>Minimas « Coupe du monde » à réaliser en match</b> |             |            |              |
|---|-------------|------------|--------------|
| 10m Dames   | 10m Séniors | 3x20 Dames | 3x20 Séniors |
| 628,4   | 627,9       | 585        | 586          |

| <b>Minimas « Coupe du Monde » à réaliser en finale</b> |             |            |              |
|--|-------------|------------|--------------|
| 10m Dames  | 10m Séniors | 3x20 Dames | 3x20 Séniors |
| 260,4  | 260,3       | 404,8      | 405,6        |

- Pour prétendre à une sélection au Grand Prix ISSF de Ruse, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas requis.

| <b>Minimas « Grand Prix ISSF » à réaliser en match.</b> |             |
|---|-------------|
| 10m Dames   | 10m Séniors |
| 627,0   | 626,0       |

| <b>Minimas « Grand Prix ISSF » à réaliser en finale</b> |             |
|---|-------------|
| 10m Dames   | 10m Séniors |
| 258,2   | 258,1       |

### **RÈGLES DE SÉLECTIONS JUNIORS :**

- Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas requis.

| <b>Minimas « Championnats d'Europe 10m » à réaliser en match</b> |                     |
|--|---------------------|
| 10m Juniors Filles   | 10m Juniors Garçons |
| 624,9  | 622,0               |

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée  
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***

# EVALUATIONS NATIONALES N°2

## CNTS – DU 22 AU 26 JANVIER 2023

Organisée en décembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Coupe du monde (LIMA - PER) du 11 au 22 avril 2023
- Coupe du monde (BAKU - AZE) du 4 au 15 mai 2023
- Compétitions internationales juniors et séniors

### MODALITÉS DE SÉLECTION

#### **Catégorie :**

Toutes catégories

#### **Critères d'accès :**

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Les athlètes des Groupes de travail

#### **Programme :**

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés en classement scratch selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Des finales Juniors seront également organisées.

#### **Finales :**

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement scratch auront accès à la finale scratch.

Un classement juniors sera établi et les 8 premiers de ce classement (hors ceux qualifiés à la finale scratch) participeront à une finale juniors.

Les finales se tirent sans élimination jusqu'au 25<sup>ème</sup> coup (5 séries de 5 coups) à 10m et jusqu'au 40<sup>e</sup> coup au 3x20 (2 séries de 5 coups genou, 2 séries de 5 coups couché et 4 séries de 5 coups debout).

A l'issue de cette première phase, les deux athlètes avec le meilleur score accèderont à la phase de duel (selon modalités ISSF).

Dans la phase de duel, le coaching n'est pas autorisé. Le time-out peut être utilisé par l'athlète sans intervention d'un entraîneur.

### **Classement :**

A l'issue des évaluations nationales, des classements scratch seront établis pour les catégories Séniors et Dames, ainsi que des classements spécifiques pour les Juniors Garçons et Juniors Filles.

Les classements en Séniors et Dames seront réalisés en fonction de l'addition du meilleur match et de la meilleure finale de chaque athlète à l'issue de l'évaluation nationale.

Les classements en Juniors Garçons et Juniors Filles seront réalisés en fonction de la meilleure performance en match à l'issue de l'évaluation nationale.

### **Indemnité forfaitaire :**

Une indemnité forfaitaire de 100€ sera attribuée aux trois premiers du classement pour chaque épreuve.

Un athlète ne pourra percevoir qu'une seule indemnité forfaitaire pour cette évaluation nationale.

### **Prime de finale :**

Une prime de 50€ sera attribuée à chaque vainqueur de finale scratch. Ces primes sont cumulables.

## **RÈGLES DE SÉLECTION**

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection (sauf cas particuliers des disciplines à fort potentiel).

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, la sélection s'effectuera au regard de la meilleure performance :

- Meilleur match + meilleure finale en Séniors et Dames puis, en cas d'égalité le second match
- Meilleur match en Juniors Garçons et Juniors Filles puis, en cas d'égalité, la meilleure finale.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques.  
La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel (sauf cas particuliers des disciplines à fort potentiel).

### **REGLES DE SELECTIONS SENIORS ET DAMES :**

- Pour prétendre à une sélection en coupe du monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match et en finale les minimas requis. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, la qualification ne sera pas retenue.

| <b>Minimas « Coupe du monde » à réaliser en match</b> |             |            |              |
|---|-------------|------------|--------------|
| 10m Dames   | 10m Séniors | 3x20 Dames | 3x20 Séniors |
| 628,4   | 627,9       | 585        | 586          |

| <b>Minimas « Coupe du Monde » à réaliser en finale</b> |             |            |              |
|--|-------------|------------|--------------|
| 10m Dames  | 10m Séniors | 3x20 Dames | 3x20 Séniors |
| 260,4  | 260,3       | 404,8      | 405,6        |

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée  
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***